

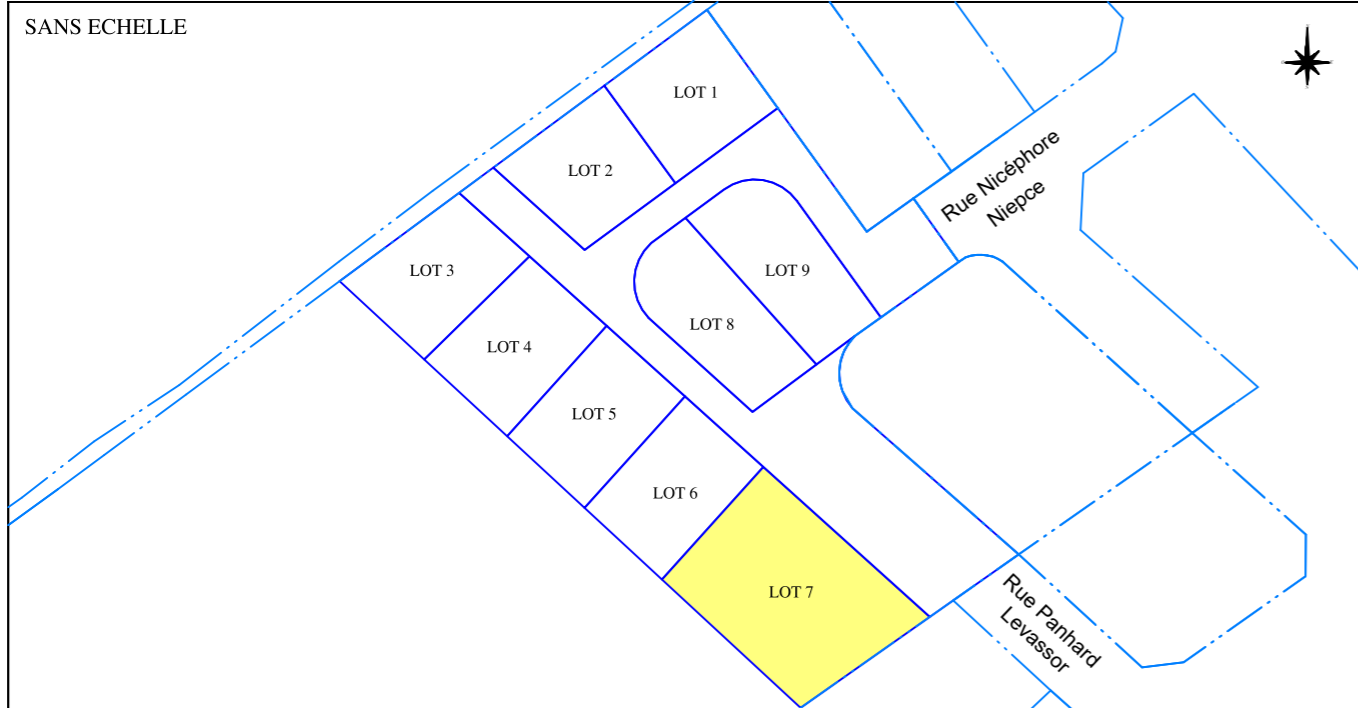
Département de la GIRONDE

COMMUNE D'ANDERNOS-LES-BAINS \*33510\*

# PLAN DU LOT 7

Extention zone d'activités le CAASI

sise rue Panhard Levassor et rue Nicéphore Niepce



Indice	Date	Nature des modifications	Dessinateur	Validation
A	12/12/2024	Origine	Q.VIEILLE	E. TURCQ
B				
C				
D				
E				



**PARALLELE 45**

Société de Géomètres-Experts Associés

65, Avenue de la Côte d'Argent

33680 LACANAU

TEL: 05.56.03.50.99

FAX: 05.56.03.57.41

PLAN ETABLI

A : LACANAU

DOSSIER : 200813

FICHER : 200813.dwg

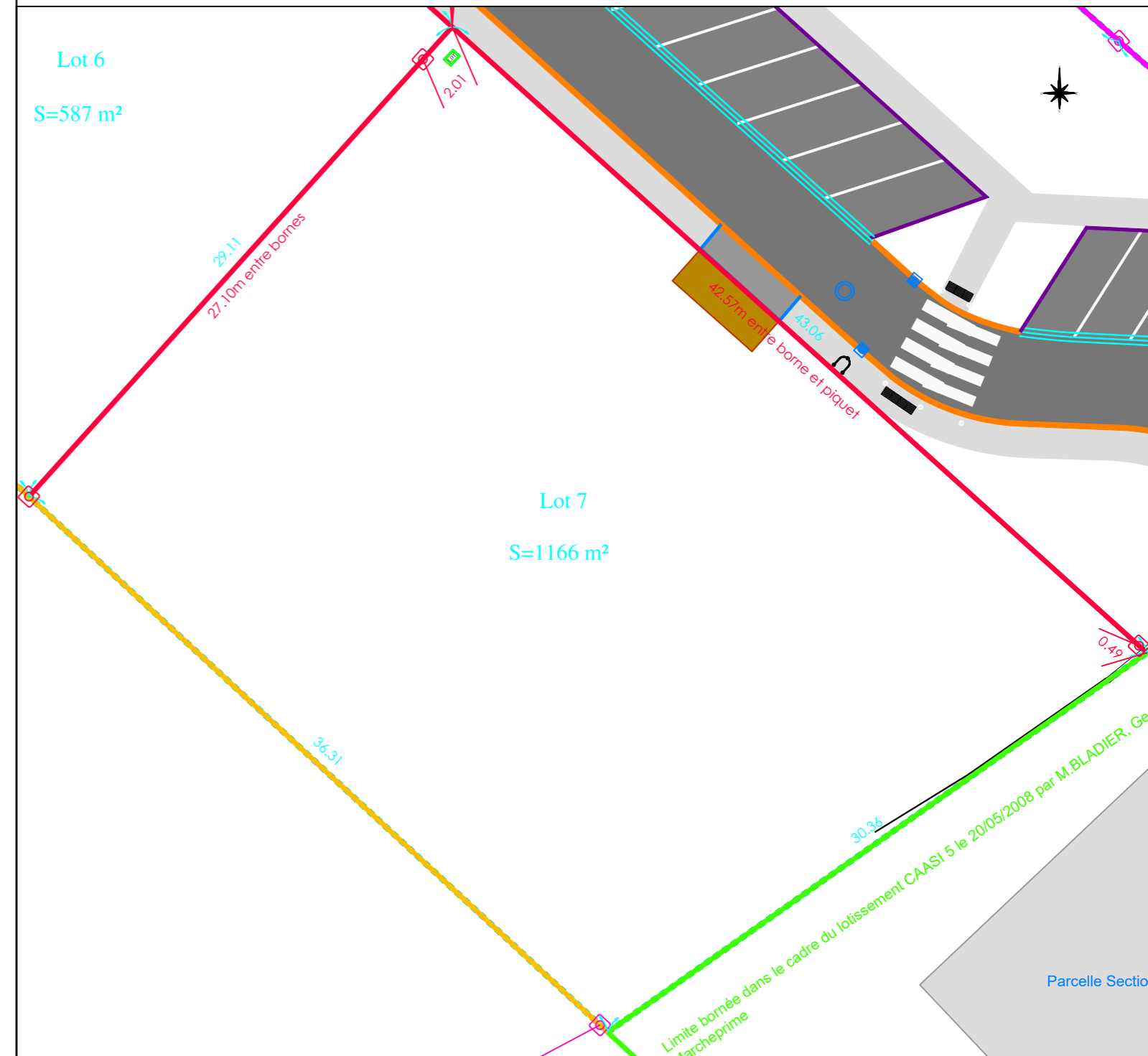
# PLAN DE BORNAGE

SUPERFICIE = 1166 m<sup>2</sup>

## LOT 7

Section BV - Numéro 616 - Lot 7

ECHELLE: 1/250



- Emprise opération
- Limite cadastrale
- Limite bornée dans le cadre du lotissement CAASI 5 le 20/05/2008 par M. BLADIER, Géomètre-Expert à Marcheprime
- Limite bornée dans le cadre du lotissement CAASI 6 le 07/12/2015 par M. BLADIER, Géomètre-Expert à Marcheprime
- Limite issue d'une division réalisée par nos soins le 20/01/2023
- Bordure T2
- Bordure AC1
- Bordure CR2
- Caniveau CC1
- Voie nouvelle
- Stationnement
- Accès aux lots
- Trottoir
- Epaulement Accès
- Bornes OGE et piquet mis en place le 17/09/2024 et contrôlés le 10/12/2024
- Chambre L2T
- Chambre LOT
- Regard de branchement EU simple ou double

L'acquéreur devra prendre en compte les problèmes d'adaptation au sol du ou des bâtiments projetés. Il est recommandé de prendre toutes précautions sur la nature du sol et du sous-sol, et donc de faire réaliser une étude de sol avant tout projet de construction. De plus les acquéreurs devront établir le niveau de référence de la construction de manière à pouvoir évacuer les eaux usées gravitairement vers le regard prévu à cet effet et conformément à l'article 2.4 du règlement.